

SOUSSION ET PSYCHOTHERAPIE

Pathologies et dressage

On l'aura compris : le dressage - même sous ses formes les plus douces - n'engendre pas l'épanouissement. Parmi les symptômes les plus courants, on trouve toutes les formes d'inhibitions, notamment l'inhibition à réfléchir, à exprimer, à communiquer, à agir, à désirer, à vouloir, à refuser la confiscation par l'autre, et ces formes particulières d'inhibition qu'on appelle l'impuissance sexuelle et la frigidité... La quasi-totalité des personnes qui décident de se lancer dans une psychothérapie souffrent de plusieurs de ces inhibitions. En même temps, prendre une telle décision et faire la démarche indiquent qu'elles sont plutôt moins abîmées que d'autres¹.

Le pouvoir du thérapeute

Toute relation thérapeutique - qu'on le veuille ou non - comporte des enjeux de pouvoir. D'un côté une personne en souffrance et en demande ; de l'autre, un professionnel, le "*sujet supposé savoir*"... Cette inégalité de départ confirmée par le fait que l'un paie pour le temps que l'autre lui consacre, va généralement s'alourdir par les confidences unilatérales et par l'installation d'un transfert plus ou moins lourd.

Il n'est pas nécessaire que la thérapie soit freudienne pour que le transfert positif et/ou négatif s'installe².

Ce processus installe le thérapeute dans une position parentale, et le client dans une dépendance et parfois une position régressive très propice à la résurgence de la pensée magique (par exemple, la personne, sans se le formuler explicitement, croit que le thérapeute devine toutes ses pensées). Cette dimension du pouvoir dans la relation thérapeutique, le professionnel peut soit l'ignorer, soit l'utiliser à son seul profit soit au contraire en tenir compte pour aider au mieux la personne.

1- Reproduire le modèle sans états d'âme

Certains thérapeutes - peut-être les plus nombreux - respectent

¹ De même que ce ne sont pas les salariés les plus exploités qui se révoltent et osent se mettre en grève.

² Voir sur le site *Transferts*

leur client mais reproduisent sans y penser un modèle relationnel hiérarchique implicite, dans lequel le pouvoir se camoufle derrière une aimable courtoisie et une neutralité réputée bienveillante. Dans cette relation, la personne n'aura que peu de raisons de remettre en cause sa propre soumission et de sortir des inhibitions dont elle souffre. Cela n'exclut pas qu'elle obtienne des résultats positifs concernant d'autres difficultés.

2- Bétonner le symptôme et consommer le client

D'autres se servent de la soumission de la personne - soumission que le transfert va bétonner - pour imposer un contrat léonin. Par exemple, le client voit le tarif doubler en peu d'années sans rapport avec l'inflation réelle. Plus fréquemment, des thérapeutes imposent le paiement des séances manquées, même en prévenant 8 jours, voire un mois à l'avance.

Chez certains praticiens désireux d'imiter Jacques Lacan, le client paie chaque fois les mêmes honoraires, mais pour des séances dont la durée réelle va osciller entre 45 et 3 minutes, selon la décision souveraine du maître. Chez ces professionnels, la salle d'attente est parfois pleine comme chez le généraliste. Et si elle a reçu dans son enfance, des injonctions telles que "*Dépêche-toi*", "*Pense aux autres d'abord*", "*Tes besoins ne comptent pas*", l'analytante qui s'étend, aura parfois de la difficulté à oublier que les autres attendent sa sortie...

Dans cette pratique heureusement minoritaire, le *sujet supposé savoir* décide donc chaque fois, souverainement, qu'il est temps de passer au suivant et congédie l'occupant du divan. L'objectif de scansion, invoqué par ces lacaniens, ne manque pas d'intérêt : Couper la séance après un énoncé, c'est donner au dernier mot prononcé par l'analysant, une valeur toute particulière. Il s'agit, dira-t-on, de mobiliser la réflexion du client sur ce précieux signifiant³. Cette pratique des honoraires fixes pour des séances à durée très variable, permet de mesurer la puissance du transfert déjà installé et l'étendue de la soumission. Il n'est pas impossible que les moins soumis parviennent plus tardivement au mot qui méritera réflexion. Mais que la personne continue en protestant ou qu'elle se soumette *sans hésitation ni murmure*, elle devra réduire sa dissonance en trouvant une légitimation à un système

³ Il est surprenant que cet anti-sésame (ferme-toi !) intervienne plutôt vers la 44^{ème} minute dans les premières séances, puis de plus en plus tôt, sans jamais une scansion au-delà de 45 minutes.

aussi désavantageux pour elle, et pas seulement sur un plan économique.

C'est un système qui aggrave sa soumission alors qu'il s'agit de l'en libérer. il alourdit de manière décisive le pouvoir de l'analyste avec toutes les tentations monétaires que cela risque d'induire.

Même s'il prenait des honoraires proportionnels (ce qui réduirait sans doute la fréquence des séances ultra courtes), il resterait encore dans le règne du *bon plaisir* des maîtres...

Comment évoluent la pratique et la psychologie de celui qui s'engage dans cette voie, quels sont les effets à court terme et à long terme sur les analysants, voilà un sujet qui serait passionnant pour des chercheurs !

Certains praticiens se comportent en parents tyranniques, allant parfois jusqu'à frapper leur client. On a parlé à propos de certains couples mariés ou non, de névroses complémentaires : voyeur / exhibitionniste, sadique / masochiste... Peut-être un jour s'intéressera-t-on à la rencontre névrotique durable d'un thérapeute soumis et inhibé avec un thérapeute psychopathe dominateur. Là encore, les bénéfices secondaires de part et d'autre peuvent être si intenses qu'il n'y a aucune raison pour que le thérapeute en sorte et s'en sorte...

3- Favoriser l'autonomisation de la personne

Certains permettent à la personne de prendre conscience de sa soumission dans *l'ici-et-maintenant* du travail thérapeutique, et installent des principes de fonctionnement qui l'aideront à être moins soumise *ici* puis ailleurs :

- possibilité de négocier (et de renégocier ultérieurement) horaires, fréquence et durée des séances, honoraires proportionnels à la durée, position dans l'espace du cabinet, niveau d'éclairage...
- non-défensivité du (de la) thérapeute face aux reproches éventuels même injustes ou absurdes, etc.
- élimination des termes de déférence qui alourdissent la dissymétrie : *Docteur, Maître, Monsieur le Professeur...*
- reconnaissance de la liberté de faire ou ne pas faire ce qui est proposé par le thérapeute, de répondre ou ne pas répondre à ses questions. Pour une personne pétrie de soumission, ne pas exécuter l'exercice proposé et découvrir qu'elle est acceptée et respectée dans son choix, peut constituer à un moment donné, un progrès très significatif.